

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

### Pour affichage - Les délibérations sont consultables en mairie

Membres présents : BROUSSE Hélène - JOBEZ Jean-Claude - PERRET Cécile - LAGADEC Christelle - LAFON Patrick – BOUFLERS Myriam – APAYDIN Kadir - MOREL Jean-Baptiste – RAÏ Emilie - NICOU Olivier

Membres excusés ayant donné pouvoir : DAMIANS Norbert donne pouvoir à PERRET Cécile – FLAMANT Sébastien donne pouvoir à FOURNET Alain

Membres absents : LAZZARO Olivier

#### **ONF- Etat d'assiette des coupes 2022 - Délibération N°2021-23**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2022 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Cette proposition concerne une parcelle communale sise 'au Pissoir' sur la commune de Vaux en Bugey. Le but de cette action est de permettre le développement des essences d'arbres présentes.

Les modalités de mise en vente sont gérées par l'ONF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**1** – Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2022 présenté ci-après

**2** – Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation

**3** – Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

#### **Etat d'assiette :**

Parcelle	Type de coupe 1	Volume présumé réalisable (m <sup>3</sup> )	Surface à parcourir (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF <sup>2</sup>	Année décidée par le propriétaire <sup>3</sup>	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	
							Vente avec mise en concurrence			Vente de gré à gré négociée			Déli- vran- ce
							Bloc sur ped	Bloc façon- né	UP	Contrat d' appro	Autr e gré à gré		
4A	E1	41	2.8		2022	2022					X		Autre gré à gré

#### **Questions diverses :**

#### **Installation du CMJ**

Les 10 jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont été reçus et officiellement installés. Une pochette, un note book et un stylo leur ont été remis à cette occasion. Ensemble, ils ont signé une lettre d'engagement, actant leur implication et leur motivation à s'investir pour les deux prochaines années.

Ils ont été invités à participer à la première partie du Conseil municipal afin de découvrir son fonctionnement.

Des réunions régulières seront organisées et le CMJ sera invité à proposer et mener à terme des projets, après présentation et vote en conseil municipal.



Mairie d'Ambutrix

## 1/ Travaux :

**Rénovation énergétique de l'école :** Le Maire présente le projet de rénovation énergétique de l'école en détaillant les points travaillés par l'architecte conformément aux recommandations de l'ALECO1. Une isolation des murs est prévue (intérieure et extérieure), l'installation de luminaires led et l'installation de vannes motorisées sur le chauffage existant pour réguler la température dans les différentes pièces. Le projet aujourd'hui s'élève à 335 000€ HT.

**Réseaux d'eau usées sur le haut village :** le projet de rénovation du réseau a été présenté à la commune et au SIERA et STEASA le 2 novembre dernier par le maître d'œuvre. Le restant à charge pour la commune, s'élève à 330 000€ HT, enrobés compris. Il est proposé de réaliser un réseau supplémentaire : un captage d'eau de source serait envisagé sur le haut village en parallèle des réseaux existants, pour alimenter des bouches d'arrosage et fontaines sur le haut village et tout ceci pour un montant de 35 000€. Une rénovation des points de défense incendie sera approchée

**Renforcement du mur du buizin / propriété Fournier :** malgré le captage des eaux d'infiltration réalisé il y a quelques années sur la propriété, des travaux ont dû être faits pour renforcer le mur de soutien de la berge, qui, selon les données cadastrales, appartient à la commune.

**2/ Gestion des chemins ruraux :** l'arrêté de débardage sera pris prochainement avec une déclaration obligatoire en mairie avec un état des lieux a réalisé avant et après les travaux de coupes de bois, afin d'éviter la dégradation des chemins ruraux.

## 3/ Ecole/restaurant scolaire :

**Réunion du conseil d'école du 15/10 :** l'entrée aurait pu se faire par le portail devant le restaurant scolaire, mais dans la mesure où la situation sanitaire est repassée au niveau 2 depuis le 08/11/21, ce projet est en attente. L'entrée est donc maintenue sur la route de Ternant. Le conseil municipal déplore la prolongation de cette modalité d'accès à l'école, qui présente de nombreux désavantages. L'entrée route de Ternant est moins sécurisée tant sur le plan de la sécurité physique des enfants regroupés au bord de la route, que sur le plan de la sécurité sanitaire. L'espace étant réduit, la distanciation sociale ne peut pas être respectée.

L'annonce des travaux de rénovation de l'école a été faite auprès des institutrices.

La question du remplacement des enseignantes a été posée par les parents d'élèves.

**Retour sur la réunion de travail avec la commune de St Denis en Bugey :** la commune de St Denis avait un centre de loisirs qui a fermé depuis plus d'un an. Malgré leur souhait de maintenir ce service, toutes les solutions explorées n'ont pas permis de maintenir ce service de manière viable. Aujourd'hui, Ambutrix s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir un centre de loisirs et de mutualiser ce service avec d'autres communes.

L'approche avec d'autres communes avoisinantes est en cours.

## 5/ Communication

- Élaboration du bulletin municipal : Alain attend encore les éléments nécessaires pour l'élaboration. Le 14 décembre, le projet doit être en phase de relecture pour un envoi le 21/12 à l'imprimeur, dernier délai.
- Cérémonie des vœux en 2022. Après discussion avec les adjoints, le maire propose de faire une réunion publique avec les butriens en présentant un bilan de l'année écoulée et les projets à venir avec un temps de questions/réponses le samedi 15/01/2022 à la salle des fêtes. Cette nouvelle formule est validée par les membres du conseil.

**6/ CCAS :** il y a 40 inscriptions pour le repas du 05/12/2021 ainsi que 9 colis individuels et 11 colis couple. Ils seront distribués entre le 5/12 et le 22/12.

**7/ Cérémonie du 11 novembre :** 18 jeunes du CSMV seront présents et M. Bernard sera mis à l'honneur. RDV à 10h00 sur la place de la mairie.

Fin du conseil municipal à 22h00